

Le Contrat Première Embauche : Un pas contre le chômage ! - 1/2

Le premier ministre Dominique de Villepin, vient de lancer le CPE, afin d'assurer et de penser aux élections de 2007 et 2008, un curieux attelage mélangeant des organisations politiques et syndicales de la gauche radicale et de l'extrême gauche s'est lancé dans une véritable campagne de désinformation. Voici la vérité et les enjeux de ce nouveau contrat !

Voici à peine une semaine que le premier ministre Dominique de Villepin, vient de lancer le CPE (contrat première embauche) que l'opposition gauche radical et extrême gauche crient au secours. Afin d'assurer et de penser aux élections de 2007 et 2008, un curieux attelage mélangeant des organisations politiques et syndicales de la gauche radicale et de l'extrême gauche (UNEF, MJS, LCR, JC, CGT...) s'est lancé dans une véritable campagne de désinformation et de diabolisation. Préférant penser à des enjeux politiques qu'à l'avenir des jeunes et des leurs emplois.

Après la sortie du contrat nouvelle embauche lancée au début de l'année scolaire d'où 280.000 contrats ont été signé, dont d'après une enquête, un tiers des embauches n'auraient pas eu lieu sans ce contrat, le gouvernement lance le contrat première embauche de façon à réduire le chômage.

D'après le premier ministre "le chômage aujourd'hui, c'est d'abord pour les jeunes ; près de 23 % de chômage, contre 9,6 % pour l'ensemble de la population. Pour les jeunes sans aucune qualification, nous sommes à 40 % de taux de chômage. Ce sont 618.000 jeunes qui sont aujourd'hui sans emploi.". La vie d'un jeune c'est CDD, par CDD, intérim... Donc a peu près 8 à 10 ans avant de trouver un emploi stable ! Où le diplôme n'est même plus une sécurité suffisante !

Afin de réduire c'est année de précarité, le gouvernement propose plusieurs choses concrètes dans ce contrat qui concerne les jeunes de moins de 26 ans qui seront embauché dans une entreprise de 20 salariés :

- Tout d'abord c'est un véritable contrat à durée indéterminée
- Une période de consolidation de l'emploi : 2 ans maximum dont les années de stages et d'apprentissage seront déduit, contre 8 à 10 ans aujourd'hui avec les stages, les CDD et les intérim...
- Une rémunération identique à celle d'un CDI classique

Mais aussi des plus :

- Au niveau du logement, le CPE donne accès de manière automatique au dispositif Locapass qui permet le paiement des cautions.
- Au niveau de la formation, le CPE permet d'accéder à la formation qui s'ouvrira dès la fin du premier mois alors qu'il faut attendre la fin de la première année dans un contrat classique.
- Au niveau des indemnités chômeages, en cas de rupture de contrat après 4 mois de travail, allocation forfaitaire d'un montant mensuel de 460 euros, financée par l'Etat durant deux mois, et une indemnités de rupture de 8% des sommes perçues durant sa période de travail, versé par l'entreprise.
- Au niveau des crédits, le CPE permet les même garanties qu'un CDI classique auprès des banques, donc permet de bénéficier des mêmes conditions de crédits.

"Vous le voyez, ce contrat, c'est une entrée directe dans un emploi stable : il a vocation à aider ceux qui ont de réelles difficultés à entrer sur le marché du travail, pas à se substituer aux autres contrats. C'est l'assurance de construire ainsi un vrai parcours sécurisé dans l'entreprise, grâce à plusieurs garanties, que je vous rappelle : La prise en compte du travail accompli dans l'entreprise dans la période de consolidation de l'emploi.

Une indemnisation du chômage. Un droit à la formation.

Et un accès au crédit et au logement."

Arrivant bientôt étudiant, et en apprentissage, je pense qu'on peut donner une chance à ce nouveau contrat, qui propose plus de qu'on propose aux jeunes aujourd'hui ! C'est pour ça que j'invite tout les jeunes qui se

Le Contrat Première Embauche : Un pas contre le chômage ! - 2/2

sentent concerné de prendre position pour le CPE. En regardant de plus près à part des enjeux pour 2007, je ne vois pas d'arguments construits de la part de la part de l'opposition ! Redonnons confiance aux jeunes, aux entreprises, dans une structure de l'emploi qui a changé, et sortons du tout assistanat !